



Ville de Wissous

ATTESTATION SUR L'HONNEUR INSCRIPTION VIDE GRENIER

Dimanche 18 septembre 2022 - centre-ville de Wissous (91320).

Je soussigné(e),

Nom : Prénom :

Né(e) le : à :

Adresse :

Ville : Code Postal :

Tél. : E-mail :

Titulaire de la Pièce d'identité N°:

Délivrée le : par :

déclare sur l'honneur :

- Ne pas être commerçant(e) professionnel (Ile)
- Ne pas ouvrir un stand à « *caractère professionnel* »
- Ne vendre sur mon stand que des objets dits « *d'occasion* », personnels et usagés (Article L-310-2 du Code du Commerce)
- Ne pas vendre sur mon stand, des produits alimentaires, de quelque sorte que ce soit sans autorisation spécifique de la Mairie de Wissous (*pour la vente de ces produits une demande d'autorisation devra être formulée auprès des services de la Ville*)
- Avoir pris connaissance du règlement du vide-greniers 2022, accepter et me conformer à toutes les conditions d'inscription, d'installation et de contrôle, inscrites dans ce règlement.

Fait à Wissous, le :

Signature

Cette attestation est obligatoire et doit être remplie pour toute inscription au Vide Grenier du 18 septembre 2022 à Wissous. Elle devra être remise aux services de la Mairie lors de l'inscription